

Communiqué de presse

COMMERCE : LE COUP DE GRACE ?

La mise en œuvre et le strict respect des protocoles ainsi que les nombreux contrôles effectués lors de la réouverture du mois de décembre ont prouvé que les lieux de commerce peuvent être fréquentés sans risque sanitaire. [Une étude documentée de l'Institut Pasteur](#) les classe d'ailleurs dans les endroits les moins susceptibles de favoriser la propagation du virus.

Face à la perspective d'un nouveau durcissement des mesures et si nécessaire, le Conseil National des Centres Commerciaux est prêt à discuter d'un renforcement du protocole en baissant notamment le seuil de densité autorisé par m², en réduisant les horaires d'exploitation et en automatisant les ouvertures dominicales afin de lisser la fréquentation sur 7 jours.

Le CNCC attire l'attention du gouvernement sur la situation catastrophique de nombreux commerçants qui ont dû fermer leurs portes pendant plus de trois mois l'année dernière et qui, à cause notamment du couvre-feu imposé à 18H00 et du report regrettable des soldes, enregistrent depuis le début de l'année une baisse de l'ordre de -25% de leurs chiffres d'affaires par rapport à 2020.

Une nouvelle fermeture des commerces physiques dits non-essentiels porterait le coup de grâce à un secteur dont les contributions sociale (plus de 3 millions d'emplois) et fiscale (50 milliards d'euros/an) sont essentielles pour l'économie de notre pays, sans parler du lien sociétal indispensable auquel ils participent au quotidien.

À propos du CNCC

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective, le travail en commun et les bonnes pratiques de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.

Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.

Contact Presse :

communication@cncc.com

01 53 43 82 60

Delphine Bosc

Delphine.bosc@shan.fr

07.76.09.21.71